

Histoire de la France des Lumières

M. Daniel ROCHE, professeur

Mobilité et culture dans la France des Lumières III

En 2000-2001, l'analyse a porté sur l'examen des contraintes et des libertés qui dominent l'espace des échanges, agissant sur son accroissement, modifiant ses organisations. C'est une façon de relire le rapport fondamental à la sédentarité, à la migration, à tous les mouvements qui interviennent dans l'aire géographique européenne, entre les villes et les campagnes. Différents types de circulation mettent en évidence la logique des obligations et celle des choix. L'action des églises, les mobilités militaires, l'administration des âmes, des hommes, des choses, les fuites et les exils forment la toile de fond d'un grand changement que l'on mesure dans l'étude de l'accueil, des contrôles, de la police des étrangers, à Paris, en province. L'hospitalité du don à l'économie constitue le réseau de circulation des mouvements. En 2001-2002, le cours a tiré parti des exemples culturels proposés par la *Peregrinatio Academica*, l'évocation des trajets et des trajectoires sociales des individus montre comment la mobilité intellectuelle, pédagogique, universitaire, se coule dans la mobilité générale et comment elle en partage les ambiguïtés. Le localisme et la fermeture déjà entretenus dans le mouvement général de la production des récits de voyage ou dans les Arts apodémiques s'y déploient pleinement à la fin du XIX^e siècle.

1. Cette troisième et dernière année a repris ces thèmes autrement pour comprendre comment s'articulent la découverte du monde et la découverte de soi-même et au total dévoiler les enjeux de toutes les circulations, une transformation culturelle, une modification personnelle que le retour authentifie pleinement. Ce sont eux qui donnent sens au maître mot de l'utilité et à la libération des coutumes, à la sortie des espaces habituels, mais avec des modalités qui varient selon les espaces géographiques, selon les positions sociales, selon les conjonctures temporaires. La sociabilité retrouvée dans la République des Lettres a servi de fil conducteur pour voir ce voyage du monde sur les routes anciennes et dont les caractères apparaissent déjà dans les pratiques des grands, des rois, des

premiers *touristes* du *Grand Tour*. De François I^{er} aux périple classiques de Louis XIV à Louis XVI la mobilité monarchique s'avère être une pratique politique, cognitive et médiatrice socialement entre le Roi et les peuples, entre le centre et la périphérie, la capitale et le réseau des villes. La sédentarisation curiale ne supprime pas la mobilité aristocratique qui est gérée autrement à des fins de formation et de carrière. Elle s'intègre dans l'ethos et dans le mode de vie des noblesses européennes, mais elle ne touche pas tous les milieux de la même façon. L'exemple d'un courtisan voyageur, intellectuel, philosophe chrétien, illustre ces problèmes. L'analyse des pratiques aristocratiques montre l'articulation de l'idéal pédagogique et de la séduction de la civilité des Cours. Le *Grand Tour* se comprend mieux sur ce fond d'intentions diverses à travers un rappel de son histoire de l'humanisme au classicisme.

2. *Le Grand tour* montre l'alliance d'une exigence d'acquisition de statut culturel et d'accumulation de capitaux sociaux et symboliques. Il postule philosophiquement la légibilité du monde et pratiquement instaure un empirisme de l'expérience et de l'observation qui débouche sur la critique des institutions et des régimes publics. Par l'information, elle contribue à la formation de l'opinion et à la montée de l'individuation. Il s'agit alors de mieux comprendre le fonctionnement de l'espace d'une République des Lettres et des Sciences dont les acteurs ne sont pas séparés du reste du monde social. La mobilité est certes l'élément actif de la construction sociale de l'espace intellectuel, mais également un territoire réglé par des conventions, organisé par des échanges et des hiérarchies où se côtoient et s'informent savants illustres reconnus par les institutions académiques et universitaires et les tâcherons de la vie intellectuelle. L'idéal de la République des Lettres postule l'universalisme par les frontières du *Landes patriotismus* ; elle se veut une communauté. La réalité est celle d'une expérience sociale décalée qui joue les différentes partitions offertes par les réseaux intellectuels et les échanges sociaux. Le voyage de Gronovius bien documenté, au XVII^e, peut servir de référence et permettre de réfléchir à la notion même de relation réticulaire qu'illustre de nombreuses expériences. L'institutionnalisation du XVIII^e siècle par les règles académiques et l'offre des institutions de la librairie, des sciences, change la donne sans freiner la mobilité. Celle-ci marche à plusieurs vitesses et trouve son principal moteur dans l'attraction mondaine à l'aune de laquelle il faut désormais juger le rôle des salons. Leur conversation, le rôle des femmes ne sont pas pur ferment de l'espace public et leur diversité autorise celle des opinions, de même que leur règle implicite n'a rien à voir avec la démocratie à venir.

3. À un niveau de notoriété insurpassée au XVIII^e siècle, Voltaire offre l'occasion de mesurer les effets de la sociabilité voyageuse. C'est une figure du voyage philosophique à travers l'Europe. Parisien, il a parcouru les territoires adjacents de la civilisation des Lumières à partir du Centre et surtout vers le Nord ; Amsterdam, Londres, Berlin. Ses itinéraires montrent l'intervention conjointe de choix personnels et de contraintes fortes même si la police des écrivains a ses

ménagements. Le voyage prussien fait de lui un poète de Cour raté et obligé de fuir avant son installation aux frontières du royaume. Dans son instabilité première se lit l'écart entre les institutions curiales, académiques, l'idéal de la République des Lettres et la réalité des libertés contrôlées voire l'ombre de la Bastille. De même, elle montre comment s'imbrique carrière et clandestinité éditoriale. À partir de Ferney, devenu gentilhomme de campagne, Voltaire devient *l'aubergiste de l'Europe*, il impose sa royauté à la *République des Lettres* et utilise sa force polémique pour la cause des Lumières sans changer le dispositif de ses relations sociales. La sociabilité voltairienne se délimite autrement que celle des institutions littéraires moins par son assise que par ses pratiques qui imposent au *Monde* le point de vue de Ferney. Son salon à ciel ouvert obéit aux règles communes, recommandations et choix, échange entre hôte et hôtes. On s'y retrouve entre soi, mais en même temps l'étrange alchimie hospitalière fait la force de ses idées et la diffusion de son culte. L'opinion trouve son compte dans cet accord des personnes distinguées. L'intense circulation mondaine fait entendre partout les idées du Roi voltaire dans l'Europe des Rois. Le retour à Paris est un triomphe, sa mort et la fuite de son cadavre empaqueté montrent la limite acceptable par les pouvoirs.

4. L'opposition de Voltaire et de Rousseau n'est pas qu'un sujet rhétorique et leur mobilité totalement différente le prouve. Voltaire a su trouver sa place à sa façon dans l'espace de la République des Lettres réformées par les Lumières et leur alliance avec le pouvoir. Rousseau, lui, est insaisissable et ses vagabondages le mènent entre les cités et les campagnes, la civilisation et la Nature, entre les religions, entre la raison et la sensibilité, entre la protection et le refus, entre les repères psychologiques sûrs et les fantasmes irréfutables. C'est comme on disait au XVIII^e siècle, un *dromomane constitutionnel*, mais on se gardera de suivre dans sa mobilité la preuve que la mobilité prouve la pathologie sociale. Pour Rousseau, elle correspond à travers les différentes étapes d'une vie à la construction du philosophe et de l'écrivain. Rousseau en mouvement dans l'œuvre et l'existence inséparables, inséparés permet d'entendre l'interaction du réel et des idées et le besoin de répondre de l'accord de ses principes et de ses actes, en même temps qu'une exigence de libre choix. L'inadéquation perçue à travers les étapes de son cheminement, la dépendance acquise puis refusée, le rejet et le culte célébré par les fidèles et les mondains se lit dans l'histoire de ses voyages et l'écriture héritée de la correspondance et de l'autobiographie. La mobilité rousseauiste, acceptée, recherchée, rejetée, négociée, devient manifestation, découverte d'un rapport individualisé et collectif au monde et à la vie. De Genève à Paris, de l'exil à la rentrée parisienne, c'est une autre géographie et surtout une autre pratique de l'accueil, de la circulation que celles de Voltaire qui sont mises en place. L'écriture de la mobilité dégage l'essentiel de l'expérience vécue, la nostalgie de la jeunesse, la théorie pédagogique du voyage contrôlé et formateur parce que contrôlé, la critique simultanée des voyages inutiles. Le philosophe alors trouve dans le voyage une capacité à révéler le réel et comment sa *relation*

conduit à la lecture politique du monde. Le repli sur soi terminal est celui du localisme et l'interrogation de la vertu du cosmopolitisme. En même temps la *Promenade à pied* montre une manière de morale sociale. La juste revanche des pauvres et des vagabonds sur les riches.

5. Avec la Franc-maçonnerie, on retrouve autrement le mouvement comme moyen de provoquer les rêves de réconciliation et de parier sur la sensibilité dans les relations humaines. Les Frères et les autres, pour paraphraser le titre d'un des livres les plus intéressants consacré, il y a peu au sujet, sont au cœur des échanges du monde des Lumières. L'espace des loges se distingue cependant de celui des institutions purement littéraires ou savantes, ou mondaines. La place qu'il fait à la morale de la tolérance et à la générosité vise à transformer les hommes plus qu'à les instruire ou à les rassembler pour la science. À une autre échelle, immédiatement internationale, le réseau des ateliers maçons confronte la théorie du cosmopolitisme et la réalité des échanges entre nations. La circulation même justifie et permet le fait maçonnique, il y trouve sa légende, ses mythes, ses références, ses martyrs. Les origines anglaises, la radicalisation dans l'expansion continentale illustrent toutes les formes de circulation, politique, intellectuelle, prosélytique. Les pères fondateurs sont des pèlerins sans sanctuaire, les mères logent des réservoirs d'apôtres qui peuvent s'inspirer des idées de Ramsay pour construire la patrie du genre humain au-delà des différences. L'ubiquité est un gage de succès, mais elle va dessiner les obstacles. L'attrait et le secret font la mobilité maçonnique qui a ses formes spécifiques d'accueil et de certification, qui se module différemment selon les milieux, selon les loges plus ou moins extraverties ou fermées. Les solidarités y tissent leur lien homogène, qu'on a enseigné dans le rituel même de l'initiation du premier grade. Les visiteurs se font partout nombreux, c'est une publicité et c'est une occasion de discussions plus secrètes qu'ils autorisent. Leur accroissement est comme celui des loges, perçu aussi comme une possibilité de désordre même s'il fait pencher le réseau vers l'accueil et la solidarité. Ceux-ci ont leur figure de rejet, juifs, noirs, musulmans, prolétaires trop confirmés. Au total, la division et la tolérance se partagent l'espace maçonnique, ce qui instaure un régime de négociation diplomatique ouverte ou secrète, ce qui oppose la France et l'Angleterre, ce qui fait affronter les obédiences anciennes et les rites nouveaux. Circulation, correspondance, ouverture et fermeture sont comme au sein de la *République des Lettres* un enjeu fondamental de la *République des Francs-maçons*. Un cosmopolitisme de diplomatie l'emporte et un débat dicté par la mobilité et l'échange entre ceux qui refusent l'intrusion des principes profanes et politiques et ceux qui souhaitent organiser, contrôler la sphère des fraternités à l'instar des espaces nationaux dont les frontières épouseraient les ressorts des états. En bref, on retrouve l'opposition du localisme et de l'utopie.

6. La Franc-maçonnerie fait une place particulière aux arts et aux artistes, tout ou partie de ses messages font jouer la sensibilité musicale et plastique et le triomphe de la Lumière sur l'ombre dans les loges et le monde rejoint l'une des

questions posées dans le débat sur les Arts par les détracteurs de la mobilité. Le but social de l'art intéresse ici l'historien qui ne peut éviter le débat et le rêve de la correspondance des arts. La mobilité est alors un moyen de retrouver la question de l'autonomie des Arts, de leurs rapports à la société et d'éclairer les fonctionnements pratiques des systèmes de signes. Le milieu des artistes modernes, peintres, sculpteurs, architectes, musiciens, qu'on ne peut suivre dans le détail offre toutefois l'occasion de suivre une intense circulation dont la règle est d'apprentissage de codes, de valeurs de *styles*, de manières, et dont les appropriations particulières redessinent les contours de la relation au public, les horizons d'attente et d'écoute. On en peut suivre les raisons, les conséquences : elles relèvent d'un devenir même de l'artiste, de sa formation, de ses apprentissages dans les ateliers ou les églises. Elles s'apparentent à la construction d'un marché des biens symboliques avec l'État, l'Église, les consommateurs du luxe. Avec les Cours et avec les académies, avec les nouvelles institutions de la commande et de la notoriété, les *artistes* trouvent leur terrain d'action entre contrôle et liberté, stabilisation du service et indépendance du mouvement. On en voit les exemples à Rome, à Paris. La comparaison des mobilités musicales et des mobilités artistiques, l'exemple de Mozart et celui de Charles Burney, les voyageurs mélancoliques et académiques des artistes du *Grand Tour* permet de nuancer les idées sur les courants d'échange, le Nord et le Sud, comme de préciser la physionomie sociale des artistes. Dans l'un et l'autre, la mobilité est porteuse de conquête et l'échange paie sur tous les plans. Du service à l'indépendance se construit l'autonomie des parcours collectifs et l'essor même des styles locaux, nationaux.

7. Le théâtre et la vie des acteurs modernes offre une dernière occasion de percevoir la dimension sensible de la mobilité des Lumières en même temps qu'elle fournit une nouvelle perspective sur le rapport du hasard, de l'aventure avec les institutions. C'est une autre illustration de l'aphorisme qui veut que le monde soit un théâtre comme un livre et le voyage une lecture et une vision qui mobilise tous les sens, c'est le fondement de tous les spectacles et on y retrouve tous les arts. Avant de disposer d'un marché stable et urbanisé, le théâtre a modelé son esthétique dans le chaos des déplacements sur les routes. L'enjeu même est alors la place de l'acteur et du spectacle dans la société qui les maintient en marge avant de les placer en son centre partout en Europe, mais avec des nuances dans la respectabilité. L'image trop ancrée par la tradition littéraire d'un grand théâtre stabilisé dans les capitales ne doit pas masquer l'existence d'un nomadisme permanent, privilégier le rôle des sédentaires au détriment du reste. Car le théâtre a vécu sur les grands chemins, il fréquente tous les lieux d'attraction de la circulation, pèlerinages, routes du commerce, foires. Il a suivi les armées et les Cours ambulantes. Quand il se fixe avec la curialisation et le développement des capitales, il connaît alors un mouvement de déclassement qui laisse à l'écart les vieux spectacles de province. Toutefois la permanence du *théâtre de foire* et la vie des acteurs forains vont bien au delà

d'une greffe sur le commerce et la circulation. C'est une autre vision des choses et plus qu'une tradition condamnée. La foire donnera même au théâtre du XVIII^e siècle certaines de ses plus belles occasions au moment même où la fixation et une hiérarchisation *fonctionnarisante* sont réussies. Il n'empêche que troupes et acteurs poursuivent leur chemin à travers le royaume, sur les routes d'Europe. Les Italiens, *l'Illustre théâtre*, les troupes élizabéthaines, sont là pour prouver aux origines. Le recrutement des acteurs et le réseau des troupes de province sont là pour démontrer par la suite. Les routes comiques ne s'effacent pas et les comédiens français gagnent les publics les plus larges au-delà des frontières. La lecture des grands romanciers du théâtre, Scarron et Goethe retenus ici pour l'exemple, montrent comment on peut percevoir une mobilité novatrice et la complexité de la situation des acteurs dans la société stable. Ce sont les valeurs de la communication, de l'imitation et de l'ouverture qu'ils enseignent partout.

8. Les Aventuriers des Lumières permettent d'avancer dans notre compréhension des effets et des causes du principe de circulation à l'œuvre. Ils ont été l'objet d'une fascination anecdotique en même temps que d'un intérêt littéraire ancien et récent. Par errance et parce qu'ils sont volatiles, insaisissables, il n'est pas facile de définir historiquement leur territoire. On retiendra des définitions la notion de rupture par rapport à la vie ordinaire et à la routine, mais aussi l'invocation de la réserve sociale aussi forte que son attraction. Elle repose sur l'étrangeté et l'exotisme, la défamiliarité. À travers les sociabilités et les manifestations spécifiques d'une catégorie ubiquiste, inclassable, marginale, ce sont les autres formes de sociabilité et de classes sociales, stables, claires qui se retrouvent interrogées et ainsi la conception et la capacité d'une société à vivre autrement sans doute. Dans la réalité sociale, les aventuriers confrontent la passivité à l'activité extrême, l'insécurité et la sécurité. Toutefois ce qui fait leur force c'est une capacité extraordinaire à mobiliser et à moduler tous les lieux communs de la vie ordinaire. Non seulement ils sont partout, mais ils passent d'une société à l'autre comme d'un pays à l'autre. Ils jouent avec habileté de la *Culture des apparences* et ne passent jamais inaperçus : les figures de Bonneval, Casanova, Balsamo, voire même l'itinéraire de Rousseau illustrent ces aspects. Le chevalier d'Éon cultive l'art du travesti et la société se laisse fasciner. Leurs moyens de réussir sont à la hauteur de leur capacité à jouer de l'économie de l'occasion et du risque. Ange Goudar, économiste, dans son *Histoire des Grecs* en montre les mécanismes, Stiepan Zanolitch, prince d'Albanie d'invention en dévoile les forces et les faiblesses. Il se suicide. Leurs réseaux d'insertion sont aussi des réseaux d'incertitude. Leur espace est celui de l'Europe entière qu'ils parcourent par nécessité, mais librement ; pour eux le voyage est un moyen qu'ils finissent par transformer en mode de vie entre les capitales européennes. Casanova dans le Journal de sa vie illustre tous les paradigmes de la circulation du temps avec d'autres richesses. Mais ce n'est pas un vrai auteur de récit de voyage. Étonner est sa passion et son texte prouve la force de la séduction autant

que la difficulté d'intégration qu'on voit avec d'autres cas, Bernardin de Saint-Pierre, le baron de Bilibstein. Leur importance dans la *République des Lettres* est significative pour éclairer le fonctionnement des sociabilités générales et le rapport d'un discours à la réalité. Ils jouent leur rôle dans l'espace philosophique et littéraire, moyen de parvenir et expression du point de vue des individus qui se veulent libres, mais ne sont pas libérés.

9. Les aventuriers et le mouvement qui pour eux est central ne peuvent se séparer des échanges les plus généraux et de déplacements majoritairement dominants, ceux de tous les peuples. On commence à les entrevoir dans les registres de passeports à Grenoble, à Rouen, à Amiens, à Genève. Ils permettent de réfléchir aux migrations et aux *remues d'hommes*, à leur organisation, à leur périodicité, à leur espace. Au centre de l'analyse, l'enquête consacrée par F. Maucot et V. Denis à l'investigation des préfets, demandée par le gouvernement entre 1807 et 1813, permet de comparer motivations des départs et raisons de l'opération, la volonté de contrôler les désordres, la gestion d'une population mobile surtout guettée par la désertion en période de guerre. Adversaires et partisans du mouvement s'y affrontent une fois encore dans un débat où les facettes locales sont confrontées à une vision homogène de l'unité et de la diversité. On en retrouve les faits à partir de quelques lieux d'observation. Les villes, Marseille et ses garnis par exemple. Au total, la décision des individus repose plus sur le maintien que sur la rupture et la mobilité s'inscrit dans des organisations et des logiques de solidarités que l'on va analyser dans leurs aspects divers : la question de la criminalité vagabonde, la figure des Tziganes (H. Asséo). À chaque moment, on peut confronter législation, stéréotypes des agents du contrôle et pratiques ; celles des individus isolés, celles des bandes et des groupes. Registre des brigades de maréchaussées, sentences des juges et des corps montrent la réalité d'une insécurité qui ne correspond pas à celle de la délinquance.

10. Le monde des compagnons offre alors l'occasion de retrouver cette spécificité des voyageurs sans bagage suspecté, parfois rejetés et parfois accueillis. L'analyse du compagnonnage bénéficie d'une historiographie abondante, ancienne et récente. Elle permet de voir avec plus de précision le rapport du travail et de la mobilité. Elle permet aussi de réfléchir à l'inflexion des images et du réel dans le monde des travailleurs anciens (M. Sonnenscher, S.L. Kaplan, C. Truant). Les compagnons avec leurs rites, leurs violences, leurs fêtes, ne sont pas séparables d'autres mouvements dictés par et pour le labeur. On le voit dans la confrontation des paysans et des bergers transhumants, dans la vie des gens de rivières avec les riverains sédentaires, dans l'ensemble de la police des métiers et des commerces. C'est encore une occasion de retrouver l'organisation et la solidarité face aux attitudes urbaines et rurales qu'inquiètent toujours la violence possible, la fronde circulatoire. Les compagnons du Tour de France sont un aspect plus visible de ces affrontements. Leur rôle économique est lié à la logique de formation, de diffusion des techniques, à l'idéal d'homogénéisation de l'espace

économique vanté par les mercantilistes comme par les libéraux pour des raisons différentes. Il ne doit pas masquer le fait structurel d'un *goût*, d'une pratique de mobilité liée elle, à une conception populaire et ouvrière de la liberté. C'est ce qui se joue dans les pratiques acculturantes, du Tour des compagnons saisies dans les récits.

11-12. L'analyse de la mobilité ne peut que s'achever sur la place faite à l'échange et au transfert de la culture matérielle. Les dispositifs économiques généraux de l'échange ont été présentés sous divers aspects et l'étude veut ici contribuer à la compréhension de l'essor de la civilisation matérielle, initiée ici même par F. Braudel. La capacité de la société à accepter plus de circulations, plus de mobilités, met en valeur l'idée d'un changement majeur des comportements sociaux à l'égard du changement et du renouvellement des choses. La route rassemble les acteurs, les produits, les producteurs et les consommateurs et c'est l'occasion de voir comment on passe de la sédentarité à la mobilité sans problème (A. Fillon, A. Radeff, surtout L. Fontaine). Le colportage devient une figure centrale du développement et non plus un trait d'archaïsme et du retard. Avec ses ruses, dans les conflits qui l'opposent aux commerces stables, on a dans de multiples secteurs, dans des espaces très divers, montagnes alpines, Massif central, Pyrénées, Normandie, Lorraine, le moyen de voir les logiques et les forces du commerce ambulatoire. Sa capacité d'intégration dépasse largement sa force de désintégration. Entre plaines et hauts lieux entre villages et cités, c'est à travers l'Europe dans des mouvements, des étapes, des trajets, une force de conversion diversement partagée parce que les réussites coexistent avec les insuccès de cette mobilité marchande. C'est pour conclure l'occasion de retrouver le transfert culturel et le changement des hommes par la consommation et les choses, les imprimés, les objets du corps, les *quincailleries*. C'est une force d'espérance par l'ouverture au monde.

D. R.

PUBLICATIONS 2001-2002

1. Almanach parisien en faveur des étrangers et des personnes curieuses, Société Française d'Études du XVIII^e siècle, Lire le XVIII^e siècle, Presse de l'Université de Saint-Étienne, Saint-Étienne, 2001, 176 p.

2. Capitales culturelles, capitales symboliques, Paris et les expériences européennes, C. Charle et D. Roche éd., Publications de la Sorbonne, Paris, 2002, 475 p.

3. Mille loges au royaume de France, Francs-maçons, Lumières, Révolution, L'Histoire, 256, juillet-août 2001, pp. 22-27.

4. Contrôle de la mobilité et des migrants, principes et pratiques, Introduction, Police et Migrants, France, 1667-1939, Textes réunis et présentés par M.C. Blanc-Chaleard *et al.*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2001, pp. 23-32.

5. Préface à Ph. Grateau, *Les Cahiers de doléances une relecture*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2001, pp. I-VI.
6. Préface à Y. Sordet, *L'amour des livres au siècle des Lumières : Pierre Adamoli et ses collections*, Droz, Paris-Genève, 2001, pp. III-X.
7. Dell' illuminismo : per una storia sociale della cultura, *Rivista Storica italiana*, CXIII, 1, 2001, Turin, 2002, pp. 86-106.
8. La mémoire n'est pas l'Histoire et celle-ci n'est pas le passé, *Machine à Feuille, Histoire et Mémoire en Limousin*, 12, 2002, p. 16.
9. L'indocilité des peuples, *la Quinzaine Littéraire*, 825, 16 février 2002, pp. 21-22.
10. Jean-Jacques et les colifichets, essai sur la place du luxe dans l'œuvre de Rousseau, *Le travail des Lumières, Mélanges en l'honneur de Georges Benrekassa*, C.J. Grapa, H.J. Lefevre, Y. Seité, C. Trevisan, Paris, 2002, Champion, pp. 219-239.
11. Noblesse et Économie morale, *Mélanges offerts à C. Mazauric*, 1999-2002, Presses universitaires de Rouen, Rouen, 2001, pp. 23-30.
12. L'Encyclopédie et la Révolution, G. Polak, *L'Hebdo des Socialistes*, avril 2001, pp. 14-16.
13. Biographie et Silence, pourquoi ressusciter l'Abbé Alary, Préface à N. Clément, *L'abbé Alary, 1690-1770, un home d'influence au XVIII^e siècle*, Champion, Paris, 2002, pp. 9-14.
14. Archives et historiens au XXI^e siècle, *Bulletin de la Société d'histoire Moderne et Contemporaine*, 2001, 48, 4-2, pp. 5-12.

SOUTENANCES DE THÈSES

1. J. LUCIANI, *Composer en vers français, pratiques culturelles et milieux politiques dans la première moitié du XVII^e siècle*, NDE, Aix-en-Provence, 3 novembre 2001.
2. Y. CARBONNIER, *Bâtiment, habitat et habité dans le centre de Paris sous Louis XVI*, NDE, Paris IV, 17 novembre 2001.
3. G. QUENET, *Tremblement de terre et catastrophes au XVIII^e siècle*, *Histoire Sociale et Culturelle*, NDE, Paris I, 24 novembre 2001.
4. D. MARGAIRAZ, *François de Neuchâteau, des lieux communs à l'espace public*, DE, Paris I, 30 novembre 2001.
5. N. SCHAPIRA, *Conrart et la naissance des auteurs au XVIII^e siècle*, NDE, Paris I, 8 décembre 2001.
6. Ch. VELUT, *Papiers peints, production, vente, consommation, XVIII^e-XIX^e siècles*, NDE, Paris I, 14 décembre 2001.

7. K. RANCE, L'émigration et son récit, NDE, Paris I, 15 décembre 2001.
8. V. GOUTAL, Recherches en Histoire du Droit, Thèse d'habilitation, Orléans, 29 juin 2002.
9. N. DE BLOMAC, Le Cheval, moyen et mode de vie, l'œuvre du Marquis de Voyer, militaire, philosophe et entrepreneur, 1722-1782, EHESS, NDE, 6 avril 2002.

COLLOQUES ET CONFÉRENCES

1. Mobilité, accueil, hospitalité, Université d'Oslo, 26-30 septembre 2001.
2. Colloque *Vêtue et pouvoir*, Université de Toulouse le Mirail, conférence sur le vêtement à l'époque moderne, 22-24 octobre 2001.
3. Présidence du Colloque du deuxième centenaire de la Société d'encouragement national, Paris, 8 novembre 2001.
4. Hospitalité, Du don à l'économie, Tradition et modernité, XVI^e-XVIII^e siècles, Institut Historique Allemand, Paris, 6 décembre 2001.
5. Les sociabilités et la mobilité, École doctorale Lettres et Droit, Université d'Orléans, 25 janvier 2002.
6. Comment étudier la culture équestre de l'époque moderne (XVI^e-XIX^e siècles), École doctorale d'Histoire, Université de Grenoble, 8 février 2002.
7. Histoire des savoirs et des pratiques, Étudier le cheval et ses usages, DEA de Sciences Sociales, ENS, 12 février 2002.
8. La mode et l'effet capital, Table ronde IHMC, EFR, Collège de France, sur les capitales culturelles, XVIII^e-XIX^e siècles, Paris, 2-3 mars 2002.
9. Les étrangers et la modernité, conférence annuelle de l'École Française de Rome, 26 mars 2002.
10. Réflexions autour de l'Ancien Régime, la France des Lumières, principes d'étude, Histoire du cheval et politiques (XVI^e-XIX^e siècles), conférences et séminaires, Université de Turin, Fondation Einaudi et Firpo, 27 mai - 7 juin 2002.

ACTIVITÉ ADMINISTRATIVE

- Présidence de la Société d'Histoire Moderne et Contemporaine, 2001-2002-06-12 Direction de la Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine.
- Présidence de la Société pour l'Académie équestre de Versailles.

Séminaires

Séance du 5 novembre 2001 : biens culturels et république des lettres

Tous les biens sont culturels, mais la tradition occidentale a désigné dans la société des ensembles de biens qui relèvent plus particulièrement de la sphère restreinte des échanges symboliques. C'est cette spécificité qu'il s'agit d'interroger dans cette séance, en confrontant acteurs et produits de la « république des lettres » avec les fonctionnements économiques et sociaux de la société dans sa globalité.

La république des lettres, en tant qu'espace idéal défini progressivement par des générations d'intellectuels de l'époque moderne, permet aux hommes de lettres de se promouvoir dans un rapport valorisant à la société de leur temps. Autonome, la république des lettres serait le lieu de la liberté où ne s'exerce que le jugement des pairs, et où n'ont cours que les valeurs de l'érudition et de la pensée. Réfléchir en termes de marché des biens culturels permet de croiser ces représentations construites par les acteurs avec l'ensemble des contraintes économiques, sociales et politiques qui encadrent les activités intellectuelles, et de confronter des traditions d'études élaborées dans des champs disciplinaires distincts, en poursuivant ainsi l'effort, entamé avec le programme lansonien, d'une approche historique des auteurs et des œuvres qui intègre les apports des études littéraires et de la sociologie. Le problème est de saisir comment s'articulent les rapports entre auteur, œuvre et public, de tenir ensemble dans l'analyse le statut des auteurs, les conditions de production des œuvres — du cabinet de l'écrivain à l'atelier de l'imprimeur —, l'histoire de la formation des publics et celle des institutions — de la législation relative aux droits d'auteurs jusqu'aux académies — pour se donner les moyens d'une véritable sociologie de la culture, qui rende compte de la spécificité des productions esthétiques, sans pour autant renoncer à les comprendre dans le cadre de la société d'Ancien Régime. Si la sociologie des champs de Pierre Bourdieu s'impose comme une référence majeure, son application au XVIII^e siècle ne laisse pas de poser problème, alors que l'autonomie du champ culturel reste faible. Par le marché, on se donne justement les moyens de ne pas focaliser l'analyse sur le processus d'autonomisation, mais de faire apparaître différentes logiques d'hétéronomie qui peuvent se combiner aussi bien que s'opposer à ce processus.

La matinée a été consacrée à envisager le statut de l'auteur dans ces rapports avec le marché. Gregory Brown a montré que les réformes de la Comédie française au milieu du XVIII^e siècle visent à faire de celle-ci une institution dépendante non plus de la Cour mais du marché : en 1750, la société des comédiens de théâtre devient propriétaire de la Comédie française, et les comédiens se paient désormais sur les entrées. Cette réforme aboutit à rendre les auteurs de théâtre dépendants des comédiens, libres d'inscrire telle ou telle pièce à leur répertoire, et qui interdisent la publication des pièces qu'ils ont retenues, même lorsqu'ils ne les jouent pas. L'étude de la correspondance entre les auteurs et

les comédiens révèle comment les premiers s'efforcent de promouvoir doublement leur statut : d'une part ils tentent de protéger au mieux leurs droits d'auteurs et leurs intérêts pécuniaires, d'autre part, ils tentent de s'inscrire dans l'univers curial en se représentant, dans les correspondances, comme des honnêtes gens, au moment même où la Cour abandonne son contrôle sur les théâtres. Ainsi, paradoxalement, les auteurs dramatiques ont montré une résistance forte et très créatrice face aux réformes destinés à pousser le théâtre sur le marché. Une forme ancienne d'autonomie impliquant de la dépendance est ainsi préférée à ce qui est souvent décrit comme le moteur de l'autonomisation : le marché. En même temps, en raison du manque de grands protecteurs et face à une concurrence très intense pour arriver sur la scène littéraire en passant par celle du théâtre royal, les aspirants à la gloire littéraire ont dû inventer de nouvelles stratégies afin de poursuivre leurs propres intérêts.

L'almanach musical, publié à partir de 1776, est envisagé par Patrick Taïeb comme un prisme du monde musical de la fin du XVIII^e siècle, révélateur de la difficile gestation du statut de l'auteur de musique. L'auteur de cette publication, Charles Maton de la Cour, prétend faire de son almanach une instance de légitimation dans le domaine musical. Mais l'étude de la liste des noms qui apparaissent dans son almanach révèle que le statut d'auteur de musique est écartelé entre différentes logiques, celle de la reconnaissance officielle, celle de la célébrité, celle de l'édition. La logique propre à l'almanach — donner des informations immédiatement utilisables — explique que si l'on s'en tient à celui-ci, un auteur de musique est avant tout un musicien qui a publié une partition. Ici, ce sont donc les contraintes du marché de l'almanach qui semblent définir, mais selon des critères trop partiels pour être satisfaisants, c'est-à-dire socialement reconnus, le statut de l'auteur-compositeur de musique.

Jean-Pierre Vittu utilise la notion de marché pour repenser la république des lettres de la deuxième moitié du XVII^e siècle, couramment comprise comme un idéal de comportement. À partir de l'analyse de la correspondance d'Henry Oldenburg, secrétaire de la Royal Society, il montre que la république des lettres fonctionne comme un marché, dont le bien principal est l'information (à la fois savante et politique, ce qui interdit de considérer le monde savant comme un espace clos sur lui-même). Oldenburg, grâce à sa place de secrétaire de Robert Boyle, puis à sa position institutionnelle à la Royal Society, devient un intermédiaire reconnu sur ce marché ; il y remplit une fonction de validation des biens symboliques que s'échangent les lettrés (informations, livres, objets scientifiques). Les normes de la république des lettres peuvent alors être décrits comme l'un des codes de ce qui apparaît comme une économie des biens culturels.

Dans la discussion, Daniel Roche fait notamment apparaître que la catégorie de l'auteur n'est pas toujours la plus adéquate pour rendre compte des réalités de ce qui se joue dans le marché des biens culturels, et que l'on tirerait profit de réfléchir en termes de travail intellectuel.

La seconde partie de la séance est consacrée aux rapports entre les fonctions d'auteur et d'éditeur. Laurent Pinon présente le cas du naturaliste italien Aldrovandi (1525-1602), qui permet de remettre en cause la coupure entre l'auteur créateur de textes et l'éditeur fabricant de livres. Aldrovandi pense dès l'origine ses textes comme des livres, et s'attache à contrôler toutes les étapes de leur production, en passant des contrats très précis avec ses libraires, et en suivant toutes les étapes du processus d'édition de ses ouvrages. Si les calculs économiques ne sont pas absents de sa démarche d'auteur-imprimeur (il tient soigneusement compte de ce que lui coûtent et lui rapportent ses livres), il agit avant tout dans une logique de patronage, en fabriquant des livres personnalisés pour des patrons qui constituent le premier public visé par ses ouvrages. La logique économique apparaît ici secondaire, par rapport à une logique du don qui fonctionne au symbolique.

Sabine Juratic, coordinatrice de l'enquête menée par l'Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine sur les libraires parisiens du XVIII^e siècle, relativise à son tour la disjonction entre les fonctions des auteurs et des libraires, mais en mettant en évidence les multiples interventions de ces derniers dans ce qui semblait l'apanage des auteurs, le contenu des textes. Ces interventions procèdent fondamentalement de la législation sur la librairie, qui place l'éditeur en position de force par rapport aux écrivains. En revanche peu d'éditeurs sautent le pas en devenant écrivains, même s'il ne faut pas négliger la production de livres relatifs aux métiers de l'édition et à la communauté des libraires, livres qui sont rédigés par des libraires. Après 1777, ce sont en revanche des auteurs qui se font libraires, en tentant d'écouler leur propre production.

Véronique Sarrazin dégage les effets des arrêts de 1777, qui pouvaient sembler bouleverser les rapports entre auteurs et éditeurs. Ces arrêts, qui assouplissent considérablement le régime du privilège, ne permettent cependant pas une réelle émancipation des auteurs par rapports aux libraires. L'auto-diffusion des livres par leurs auteurs reste un phénomène marginal. En revanche, les auteurs ont désormais des possibilités plus grandes pour négocier leurs productions auprès de réseaux de libraires. La législation nouvelle n'a pas non plus les effets qu'en attendaient les libraires de province, soucieux de profiter de la manne des nouveautés, auxquels ils n'accédaient que malaisément jusque là, la majorité des privilèges étant délivrés à des libraires parisiens. Or les grands libraires de la capitale obtiennent, avant la mise en application des arrêts, d'ultimes renouvellements de privilèges, de très longues durées, qui leur permettent de conforter leur position dominante sur le marché.

Séance du 10 décembre 2001 :
le marché de l'art : figures, enjeux, pratiques

Cette seconde séance, consacrée au marché de l'art, s'inscrit à la fois dans le prolongement de la démarche entamée l'an passé avec la réflexion sur l'intérêt

et les limites de la notion de marché pour décrire ce qui se joue dans les échanges de biens en général, et dans la continuité de la séance précédente, où la notion de biens culturels était mobilisée afin de croiser les différentes approches de ces biens particuliers qui sont des signes sociaux et des symboles plus complexes que les choses banales.

L'héritage historiographique est bien sûr vaste. Il s'est construit d'abord autour de monographies, selon le modèle de l'homme et l'œuvre, puis, plus récemment, dans le cadre d'une histoire sociale des arts qui cherche à comprendre la place de l'artiste dans la société à travers plusieurs chantiers : celui des institutions (académies, corporation) ; celui de la production (avec notamment tout un ensemble de travaux relatifs à l'atelier, lieu de la rencontre de l'artiste avec les normes de la production, et d'incorporation des règles du goût) ; celui de la circulation et de la diffusion, qui pose le problème et de la place de l'image dans une société donnée, des acteurs qui s'investissent dans ces images (acteurs institutionnels ou privés, tels les collectionneurs). On aboutit ainsi à une histoire du marché dont le modèle a été proposé en France par Raymonde Moulin (*Le Marché de la peinture en France*, Paris, 1967). Il s'agit moins dans ce livre d'étudier le prix des choses sans prix que de dégager les conditions de la signification des biens pour les individus et les institutions qui sont à l'origine d'une demande, et d'identifier les contraintes qui pèsent sur le système de commercialisation et de reconnaissance de l'art, contraintes qui s'imposent aux artistes eux-mêmes. La question essentielle est donc celle de la construction socio-économique de la valeur et le marché apparaît comme là un opérateur essentiel, en tant qu'il est le lieu de l'alchimie par laquelle un bien de culture se transforme en marchandise. Cette approche refuse donc d'opposer l'observation et l'interprétation de l'œuvre d'art par des facteurs extérieurs à la compréhension immanente et intérieure : le jugement esthétique peut être le prétexte d'une opération commerciale et l'opération commercialement réussie tient lieu de jugement esthétique.

La relecture de ce livre est un appel au bilan sur le travail réalisé et une incitation à la réflexion sur ce qui reste à accomplir pour saisir comment se construit la valeur de l'art au XVIII^e siècle. Aussi cette séance a-t-elle été consacrée à présenter un certain nombre de médiations, ancrées dans l'épaisseur de la société des Lumières, qui jouent à l'intersection des créateurs, des institutions et des marchés, qu'il s'agisse d'acteurs (l'amateur ou le marchand), d'institutions (la cour de Louis XIV comme vitrine de la commande, des procès dans lesquels s'élaborent des définitions de l'art) ou de lieux éditoriaux (à l'exemple des guides de Paris).

Guillaume Glorieux présente la figure de Gersaint, marchand d'art emblématique du siècle des Lumières, en révélant les raisons d'un succès, largement dû à la publicité dont il entoure son activité. Il transforme ses ventes publiques en événements, en organisant des expositions préalables, et en étant un pionnier du catalogue imprimé et raisonné. Il se met lui-même en scène comme amateur

éclairé et collectionneur, et asseoit sa crédibilité en dénonçant les faux. Aussi son succès est-il largement dû à sa capacité à transcender sa qualité de marchand en se promouvant comme amateur éclairé et comme expert, en unifiant dans sa personne plusieurs instances de légitimation du monde de l'art. Ce succès passe aussi par l'élargissement de l'activité de marchand d'art au vaste domaine de la curiosité : Gersaint importe des tableaux d'Europe du Nord, mais aussi des objets de Chine, des indiennes, et il vend sous le comptoir des livres interdits. Ici s'indique que le marché de l'art au sens strict s'inscrit dans celui, plus vaste, de la curiosité, où se jouent les modes et les succès.

Charlotte Guichard s'attache ensuite à cerner la figure négligée de l'amateur et les enjeux liés à son émergence dans le discours sur l'art au XVIII^e siècle. Plus qu'à sa réalité institutionnelle (l'Académie de peinture est la seule à avoir une classe d'amateur) ou sociologique (difficile à apercevoir), c'est en tant que figure polémique, au cœur de la négociation de nouveaux usages de l'art, que l'amateur prend sens. Le dénigrement de l'amateur qui domine dans les textes du temps (on moque son « enthousiasme » et son « affectation ») est révélatrice d'une nouvelle publicité du jugement du goût, qui déstabilise les instances traditionnellement légitimes pour juger des œuvres d'art : l'Académie royale accuse les amateurs d'influencer indûment le goût des contemporains, et les artistes revendiquent une expérience technique qui les rendrait aptes à juger, tandis que les amateurs leur opposent les codes de la civilité mondaine. Toutefois, la trajectoire de Wattrelet, qui fonde sa renommée sur sa qualité revendiquée d'amateur, à la fois collectionneur et praticien, qui devient un critique reconnu, et entre dans plusieurs académies, montre comment la figure de l'amateur est susceptible d'être réinvestie pour la conquête de positions à la fois dans le monde de l'art et dans les milieux mondains de la capitale. L'importance de la figure de l'amateur invite donc à relativiser l'idée d'une autonomisation du monde de l'art au XVIII^e siècle.

Gilles Chabaud, qui étudie la présence de l'art dans les guides de Paris, introduit une autre figure d'intermédiaire : celui de l'auteur de guide, polygraphe en position d'attente, pour qui ce type de publication est moyen à la fois de gagner de l'argent et de tenter de se frayer une place au soleil du monde de l'art. Les guides, proposés aux étrangers mais aussi aux parisiens, et spécialement aux amateurs d'art, présentent les collections de tableaux qui se trouvent dans les Églises ou les hôtels aristocratiques, et contribuent à construire Paris en un lieu central pour l'art. En outre, les auteurs de guides démontrent dans ce type d'ouvrages leur compétence, et se promeuvent ainsi comme des intermédiaires efficaces pour leurs clients, ce qui ouvre la voie à des relations directes entre polygraphes et amateurs. Les guides de Paris apparaissent ainsi au croisement d'appropriations réelles et d'appropriations symboliques.

La deuxième partie de la séance visait à interroger le rôle joué par des institutions n'appartenant pas directement au champ artistique, la cour et l'institution judiciaire, dans l'évolution de la conception des productions artistiques et du

marché de l'art. Katie Scott a montré que c'est au cours d'un certain nombre de procès en contrefaçon et des polémiques qu'ils ont suscités que s'élabore, tout au long du XVIII^e siècle, la définition de ce qu'est un portrait. À l'idée selon laquelle ce qui fait le bon portrait est sa ressemblance avec le modèle se substitue peu à peu la conception d'un portrait comme œuvre à part entière, en tant qu'il doit, pour être réussi, valoriser son modèle. C'est donc la question du caractère reproductible ou non de l'œuvre d'art, question posée dans les procès pour contrefaçon autour d'enjeux pécuniaires, qui est l'un des facteurs essentiels d'évolution de la conception du portrait au XVIII^e siècle. Pour finir, Gérard Sabatier souligne le rôle moteur de la cour sous Louis XIV pour l'ensemble de la production artistique, Versailles fonctionnant comme une vitrine pour les productions d'un certain nombre d'artistes qui ne travaillent pas que pour le roi. L'essor de la demande royale a eu aussi pour effet de créer des statuts d'artistes : les artistes du roi sont pourvus de brevets, et le titre d'« artiste du roi » n'est pas purement honorifique, même s'il semble exister une grande diversité de liens entre le roi et ses artistes. Il n'en reste pas moins que la place des œuvres d'art dans la hiérarchie des dépenses semble être mineure : les tableaux ne coûtaient pas chers, en regard du prix d'autres éléments de décoration, par exemple les rideaux, les parquets ou les glaces.

Séance du 14 janvier 2002 : réformer / innover

Par quels processus des mondes sociaux et des univers de production envisagent-ils le changement et selon quels modes intellectuels fondamentaux ? C'est cette question que la séance entendait prendre en charge, en faisant jouer le couple notionnel innovation / réforme à partir de trois domaines d'interaction : celui du religieux et du politique, celui du politique et du technologique, celui des passages de l'économique au politique. Réformer n'est pas toujours innover, les processus d'invention n'entraînent pas mécaniquement du changement, les ruptures politiques comme les fractures religieuses ne sont pas obligatoirement conçues par rapport à l'avenir, mais souvent par rapport au passé, comme l'ont montré notamment les travaux de Judith Schlanger : toute invention découle d'une crise, envisagée comme un processus heuristique qui déclenche la réflexion et l'incitation de la communauté à concevoir le changement. Celui-ci dépend d'un certain nombre de conceptions englobantes (un certain rapport au temps, linéaire ou cyclique, les conceptions de la société, voire de la vie) mais aussi de processus qu'il faut saisir dans les conduites. En particulier, alors que l'on associe communément le changement à un petit groupe de connaisseurs, il est crucial de s'interroger sur les conditions de réception et de diffusion des innovations, qui fondent la possibilité qu'elles soient acceptées par le corps social, et puissent ainsi réellement advenir. Il faut faire ici intervenir le marché, tant il est vrai que le changement résulte aussi d'une adéquation entre une offre et une demande. La tension entre réformer et innover permet donc de poser trois questions pertinentes par rapport à la société d'Ancien Régime et à ses mutations entre XVI^e

et XVIII^e siècles : comment créer dans la conformité, dans un monde où l'innovation est perçue massivement comme dangereuse, et où la réforme est entendue avant tout comme un retour aux sources ? Comment triompher de l'opposition entre tradition et nouveauté, entre reproduction et production, problème qui est au cœur de tout le système d'éducation ? Comment comprendre le passage à une culture de la nouveauté au XVIII^e siècle, et quels rapports cette culture entretient-elle avec les soubassements politiques et religieux de la société d'Ancien Régime ?

Dans une première séquence, c'est le domaine religieux qui est interrogé. Jean-Marie Le Gall rappelle que la réforme, pour l'Église, est fondamentalement un retour à une tradition pervertie au cours du temps, une conception qui s'ancre, à partir de la Renaissance, dans l'idée que le Moyen Âge a représenté une période de dégénérescence. Toute réforme est donc conçue comme une refondation. De ce fait, l'idée de réforme est valorisée par rapport à celle d'innovation, un terme rarement employé et, lorsque c'est le cas, dans un sens péjoratif, de même que celui de « modernité ». La *devotio moderna* ne se veut ainsi moderne que par rapport au Moyen Âge, mais constitue un mouvement de retour aux origines du christianisme. Cependant, certains courants dans l'Église valorisent la novation. Ainsi la casuistique apparaît-elle comme une pensée de la limite, de l'ajustement de la norme au réel. Coexistent donc une pensée de la réforme comme retour aux sources avec une idée de la réforme qui voit dans le présent la réalisation de promesses passées. Catherine Maire a choisi d'observer le fonctionnement du discours religieux sur la tradition et la nouveauté à l'échelle d'une polémique : celle qui se développe dans et hors du Clergé à propos de l'impôt du Vingtième auquel le pouvoir royal projette d'assujettir l'Église. La querelle, qui naît dans un espace symbolique marqué par le retrait du pouvoir royal à partir de 1750, se développe autour de cette question de fond posée par la réforme : à qui appartiennent les biens de l'Église ? Elle met en jeu le problème de la fonction de l'Église dans la société et ses rapports avec l'État. Dans cette querelle, la novation est invariablement connotée négativement, et dans chacun des camps, on dénonce les innovations scandaleuses de l'adversaire. Pour autant, la polémique n'en est pas moins tissée de propositions de réformes (certains proposent par exemple le rachat de toutes les possessions foncières du Clergé, d'autres préconisent une réforme visant à empêcher les abus du haut-clergé), et en outre, il est difficile d'identifier, parmi les partisans ou les adversaires des immunités, un camp de la réforme et un camp du refus de celle-ci. La dynamique de la polémique brouille les clivages antérieurs au sein du monde catholique, et produit un appel d'air propice à l'exposé de projets réformateurs. Ce cas invite donc à observer précisément comment s'articule dans les discours l'héritage du refus de la tradition avec les propositions d'innovation.

Dans la discussion, plusieurs intervenants soulignent l'importance du choix de l'échelle d'observation pour saisir le rapport entre réforme et innovation. Le débat s'engage autour de la réforme cistercienne, évoquée par Jean-Marie Le

Gall dans son exposé. Comment comprendre en même temps un discours de la réforme qui, chez Saint Bernard et ses disciples, correspond à l'idée de restauration, et les innovations technologiques cisterciennes (les systèmes hydrauliques par exemple) ou technico-économiques (les « granges » comme unités économiques) ? Comment se concilie, dans une même démarche intellectuelle, le retour aux sources et l'innovation technique ?

La seconde séquence de la journée est axée sur le couple innovation technique / pensée réformatrice. Liliane Hilaire-Pérez et Michèle Virol envisagent l'innovation comme production de nouvelles manières d'agir en vue d'un but, c'est-à-dire de nouvelles techniques au sens large, en utilisant la définition que donne Yves Cohen des techniques dans l'entreprise au XX^e siècle : techniques matérielles (produits, procédés, machines, installations), techniques sociales (salaires, embauches, négociations), techniques intellectuelles (tableaux, fiches, calculs), techniques de soi (formes de présence dans le monde). Quand aux réformes, elles sont comprises comme réorganisations de dispositifs et de systèmes, à l'échelle d'une unité de production, d'un circuit économique ou d'une configuration de pouvoir. Si l'articulation entre innovation et réforme existe dans la longue durée, Liliane Hilaire-Pérez souligne que la spécificité du XVIII^e siècle réside dans la dimension politique des liens entre innovation technique et réforme économique, d'une part en raison de l'impact de l'économie politique, qui intègre l'invention technique dans le calcul des avantages de l'État, d'autre part en raison de l'émergence de la figure de l'ingénieur, clef de l'État éclairé et porteur de projets de réformes au nom de l'intérêt général. Le maître mot des réformes est la lutte contre les particularismes, le chaos des intérêts, le disparate des fabrications et des matières naturelles. Tant dans les discours que dans les pratiques, la figure de l'ingénieur apparaît alors clivée entre deux types d'intervention dans les processus de décision économique-politique : l'une où les innovations techniques ouvrent sur des réformes par la conciliation des intérêts, l'autre où l'ingénieur se fait technocrate, en court-circuitant par l'innovation la négociation entre les intérêts affrontés. Michèle Virol prolonge ces réflexions par une étude de cas, celle du projet d'une réforme d'un marché public rédigé par Vauban. Dans ce projet, visant à transformer le mode de rémunération des soldats affectés au terrassement des places-fortes, l'innovation technique et la visée réformatrice apparaissent intimement liées. C'est la volonté de protéger les intérêts du roi et du soldat-ouvrier contre les appétits des entrepreneurs qui inspire à Vauban une démarche nouvelle pour calculer la rémunération des soldats, et le tableau à double entrée est utilisé comme base d'une démonstration visant à convaincre les autorités politiques de l'intérêt de sa réforme.

Au cours de la discussion, Daniel Roche a souligné, à propos de Vauban, la complexité du partage entre discours et pratiques : les tableaux ne sont pas obligatoirement du côté de la théorie, et le discours de Vauban apparaît nourri par toute son expérience d'ingénieur. Il a insisté aussi sur la nécessaire prise en compte des lectures politiques du monde du travail qui sont à l'œuvre dans la

réflexion des ingénieurs. La discussion a ensuite porté sur la distinction problématique entre champ économique et champ institutionnel.

L'après-midi Dominique Margairaz et Philippe Minard reviennent sur la difficulté paradoxale à penser la réforme au siècle des lumières. Philippe Minard rappelle que la réflexion historique sur la réforme au XVIII^e siècle court tout particulièrement le risque de tomber dans une vision téléologique ordonnée à l'échec final de la Monarchie. Il n'en reste pas moins que, sur les trois terrains où l'État a tenté d'engager des réformes, celui de la libéralisation du commerce des grains, celui de la réforme fiscale, et enfin, celui de la réforme politique destiné à juguler l'opposition des parlements, l'État a échoué en apparaissant fondamentalement comme despotique, et plus encore, comme fauteur de troubles, perturbateur de l'ordre. De fait, même chez les réformateurs les plus conscients de leur action, à l'exemple d'un Turgot, l'idée de novation est toujours niée : aucun réformateur ne peut assumer jusqu'au bout ce statut, ce qui pose le problème du sens de la nouveauté au XVIII^e siècle. Dominique Margairaz, à partir d'une enquête lexicale, confirme que le terme de réforme est encore avant tout compris au siècle des Lumières comme un retour à l'ancien, dans une représentation informée par l'idée du temps corrompateur, qui introduit des abus que la réforme doit prévenir ou guérir. Néanmoins, dans le champ de la morale et de la politique, la réforme peut être associée à la nouveauté, et se dessine ainsi une passerelle possible entre la réforme et l'innovation. À quelles conditions peuvent être introduites les nouveautés ? Dans les dictionnaires se manifeste une grande méfiance pour le changement : une réforme doit être éclairée, c'est-à-dire menée par la raison (et non produite par un pur désir de changement), conduite avec prudence, et au nom du bien public. Philippe Minard, en étudiant la réforme que constitue la création de l'impôt du vingtième en 1749, montre de même que le groupe de réformateurs à l'origine du vingtième s'appuie largement sur l'opinion pour l'imposer, mais sans jamais argumenter sur l'intérêt de la réforme en tant qu'elle serait réforme : dans leur argumentaire, ils n'emploient jamais le terme, et lui préfèrent ceux de « perfectionnement », « augmentation », « encouragement ». La question d'une réforme d'ensemble du royaume n'est ainsi jamais explicitée. Dominique Margairaz oppose ensuite deux conceptions de la réforme, celle de Turgot, homme de l'innovation, pour qui la réforme découle de l'application de principes, à celle de Necker, qui à l'inverse, privilégie la prise en compte des faits et de l'histoire, et pour qui la réforme doit être une succession d'expérimentation, avec de possibles retour en arrière. Chez Turgot, la réforme impose d'éclairer l'opinion, tandis que pour Necker, les assemblées provinciales par exemple servent à produire de l'opinion et des idées susceptibles d'éclairer le réformateur. Ainsi se dessine un kaléidoscope des conceptions et des pratiques de la réforme, qui invite à ne pas appliquer une vision unilatérale et rétrospective de celle-ci aux réalités du XVIII^e siècle.

L'intervention de Guillaume Garner, qui porte sur la réforme dans le discours économique en Allemagne au XVIII^e siècle, permet de décaler utilement le

regard. À la différence de la France, le terme de « Réformation » devient à partir du milieu du XVII^e siècle un terme juridique-technique désignant une réorganisation visant à provoquer une amélioration sans références anciennes. La réforme apparaît aussi comme un processus lié à l'État et à ses institutions. L'exemple de l'ensemble de mesures préconisées par les caméralistes pour modifier l'organisation de l'espace agricole permet de préciser une conception de la réforme comme action en faveur du bien commun, nécessairement imposée à une population qui ne saurait être consciente de ses intérêts. En ce sens, la diffusion de l'innovation, si elle n'est pas envisagée comme une surimposition autoritaire de pratiques culturelles, s'appuie sur une instrumentalisation des réactions prévues des individus, afin de leur faire accepter la réforme. Innovation et réforme se recouvrent donc, le centre émetteur étant à chaque fois l'État, qui n'apparaît pas distingué de la société civile.

Séance du 11 février 2002 :

la biographie aux 17^e et 18^e siècles : pratiques et enjeux

À l'horizon de cette séance, il y a l'importance réelle que joue aujourd'hui le genre biographique pour l'historien et le public des lecteurs d'histoire. Il ne s'agit pas ici de discuter de la valeur heuristique de la méthode biographique, mais d'interroger le genre et les pratiques biographiques anciennes. Ce que ce genre et ces pratiques ont été aux 17^e et 18^e siècles est cependant un moyen de faire retour sur notre activité de chercheur : non seulement nos propres récits d'histoire sont les héritiers d'une tradition — qu'elle soit assumée, discutée, transformée ou simplement renouvelée — mais en outre, pour écrire nos récits, nous sommes amenés à manier des écrits biographiques constitués en sources, sans toujours vouloir ou pouvoir se donner les moyens de comprendre comment et à quelles fins ils ont été produits.

Il s'agissait donc dans cette séance d'observer les enjeux que revêtait l'écriture biographique à une époque où la biographie est un genre multiforme : le terme lui-même n'apparaît qu'au début du 18^e siècle, même si son usage se généralise rapidement au cours du siècle. Entre classicisme et Lumières, quatre grandes caractéristiques des pratiques biographiques peuvent être dégagées. En premier lieu, celles-ci restent marquées par les traditions classique et religieuse. Dans la tradition classique, perpétuée à travers l'enseignement des collèges, et qui a fort influencé les moralistes, il s'agit de raconter plus que de représenter, dans une vision du rapport au monde où la personne compte moins que le personnage et ses positions : le problème central est celui de la typologie des caractères, actes et conduites étant ordonnés en modèles idéaux, positifs ou négatifs, de comportement. La tradition religieuse, la plus massive, lègue l'idée que les caractères et les vertus ont une finalité agissante, et elle s'incarne dans une profusion de supports, des sermons aux Vies en passant par les almanachs. Cet héritage subit une inflexion décisive avec l'émergence de l'individualisme, qui se concrétise dans les écrits biographiques par la place désormais accordée aux virtualités

humaines et à la gloire terrestre. Cette orientation nouvelle se traduit aussi par une tension renforcée entre caractères abstraits et anecdotes, entre universalité et particularisation des vies. De plus l'écriture biographique n'est plus seulement le support du culte du héros sacré ou politique : le culte des grands hommes sert désormais des attentes et des revendications plus spécifiques à des groupes sociaux. Enfin, on observe une diversification formelle de l'écriture biographique, qui s'accélère au XVIII^e siècle, alors qu'apparaissent les dictionnaires biographiques, que se multiplient non seulement les Vies et les oraisons, mais aussi les nécrologes, les « galeries » et les éloges. Cette multiplication des formules signe une diffusion accrue de la biographie, dont témoigne tout particulièrement l'apparition des dictionnaires d'hommes célèbres. Ainsi l'écriture biographique, en même temps qu'elle se répand dans le corps social, s'ouvre-t-elle à une plus grande diversité d'enjeux : ses caractéristiques propres lui permettent de prendre en charge un grand nombre de questionnements. En tant qu'il s'agit toujours d'inscrire un destin particulier dans du général, l'écriture biographique travaille le rapport des individus à des collectifs. Elle est aussi un support privilégié d'affirmations identitaires, pour des individus, des corps, des milieux. Enfin, en tant que genre poreux et mouvant, elle peut servir à la mise en crise et à la discussion d'autres genres, voire de disciplines.

Caroline Callard a étudié les enjeux politiques de l'écriture biographique dans la Florence du XVII^e siècle. Les très nombreux écrits biographiques (les recueils d'éloge notamment) sont le lieu d'un affrontement entre les Grands ducs de Toscane, qui tentent de monopoliser le passé républicain de Florence au détriment des grandes familles patriciennes, et ces dernières, qui essaient de maintenir par ces écrits leur visibilité en tant qu'acteurs politiques potentiels. Ferdinando Leopoldo del Migliore, dans son *Firenze, città nobilissima illustrata* (1684), prétend qu'à Florence, de tout temps, on a séparé le public (le prince ou l'État du comune) et ceux qui doivent en être exclus, la noblesse, renvoyés dans le privé. L'illustration de Florence passe alors, selon ce partisan des Grands ducs, par la seule exaltation du public, et par un contrôle sévère des éloges de personnes privées. Un autre écrivain florentin, Jacopo Gaddi, utilise cette même distinction privé / public à une fin radicalement inverse : en privatisant la gloire du passé, en faisant de la république la toile de fond des faits héroïques d'une multitude de petits princes et le réceptacle de la plus brillante de toutes les oligarchies, Gaddi, dans un écrit manuscrit consacré à une réflexion sur la gloire de Florence, munit les grands Ducs de héros encombrants pour leurs ancêtres ; après avoir cité Côme et Laurent de Médicis, il évoque sur le même plan qu'eux une galerie de personnages par toujours très recommandables du point de vue du parti médicéen. Par ailleurs, de très nombreuses familles patriciennes florentines s'attachent à rendre publique l'histoire de leurs héros « privés », en faisant imprimer leurs généalogies, en faisant rédiger des histoires de familles, et en se rassemblant autour de pratiques généalogiques. Par là s'indique l'enjeu politique de l'écriture biographique : composer une série d'éloges, rédiger des généalogies,

c'est non seulement composer une société dont on commande l'ordonnement, mais c'est aussi travailler, avec le public des lecteurs, à asseoir le pouvoir d'incarnation et de représentation des individus. Le travail politique de la biographie se joue ainsi dans la tension entre une généralisation du particulier et une reparticularisation du général.

Nicolas Schapira s'est attaché à cerner les enjeux qui se cristallisent dans la production des matériaux de la réputation, qui forment la matière première des biographies. Il désigne par matériaux les notations, les jugements produits du vivant d'un individu sur les actions ou les œuvres d'un individu, pourvu qu'il ait acquis une certaine notoriété. Or ces matériaux sont eux-même des textes, qui ont eu des effets dans le temps même où ils ont été publiés. Le cas de la comtesse de Maure, aristocrate mondaine engagée dans les années 1650 dans un conflit de préséances, montre la mise en scène que la comtesse, à travers une série de lettres, réalise de ces propres actions, afin de préserver sa réputation : cette mise en scène apparaît comme l'amorce d'une biographie. L'analyse de la construction de la réputation de Valentin Conrart tout au long de la carrière de cet homme de lettres du XVII^e siècle, reconnu comme tel alors qu'il n'a pas produit d'œuvre, permet quand à elle de voir à l'œuvre la négociation réalisée entre Conrart et ses thuriféraires. Cette négociation repose sur un échange de services — la louange de Conrart contre les services variés que celui-ci était à même de rendre à ses amis écrivains — et vise à préserver la réputation de Conrart non seulement dans les lettres mais aussi dans tous les espaces sociaux où elle se trouvait engagée, à travers un petit nombre de topoi inlassablement répétés à son propos.

Pour Dinah Ribard, la multiplication des écrits biographiques concernant les philosophes entre 1650 et 1750 est symptomatique d'un état de la discipline philosophique à un moment de son histoire où elle sort de l'École, et où elle ne peut plus être définie ni par un corpus stable, ni par le statut des philosophes (qui étaient jusque-là professeurs de philosophie). La production biographique concernant les philosophes devient alors tout à la fois un lieu d'explicitation et de luttes au sujet de la philosophie, à un moment où il n'y a accord ni sur ce qui sépare un discours philosophique d'un discours non philosophique, ni surtout sur les critères qui permettraient d'opérer une telle discrimination. Les motifs biographiques communs, qui peuvent apparaître comme le signe de l'existence d'un accord de ce qu'il en est des philosophes et de la philosophie, sont en fait investis de sens très divers par les biographes, en fonction de luttes de légitimité pour la qualification de philosophe. Ces discours gagnent donc à être observés, non dans la perspective d'une représentation générale de la philosophie, mais dans le contexte des luttes qui ont présidé à ces discours, c'est-à-dire à petite échelle. À procéder ainsi, comme le fait Dinah Ribard à l'aide de plusieurs études de cas, émergent des problèmes qui ont disparu de l'histoire de la philosophie élaborée ultérieurement, et qui pourtant se posaient aux acteurs du débat philosophique de la fin du XVII^e et du XVIII^e siècles (c'est-à-dire à ceux qui

prétendaient accéder à la qualification de philosophes comme à leurs biographes) : la question de la discipline, celle du livre, celle de l'auteur, celle enfin des lieux de la philosophie.

Enfin, Georges Benrekassa a mis en lumière, à partir de l'analyse des écrits politiques de Voltaire, que le discours biographique était l'un des vecteurs privilégié du renouvellement de la réflexion sur les rapports entre individu et politique. L'Histoire de Charles XII, en particulier, peut être lue comme une méditation engagée à propos de la fonction régaliennne. Or la réflexion de Voltaire est fondée sur une série d'oppositions biographiques (Charles XII / Pierre Le Grand, Charles XII / Louis XIV) qui lui permettent de mettre en scène l'énigme que représente la personne royale en tant qu'agent politique, en même temps que de promouvoir son refus de la figure du héros.

La discussion ouverte a porté principalement sur trois domaines. D'abord sur l'importance des effets de sens réalisés par la mise en série des biographies, dans des recueils de type divers, et sur la chronologie différenciée de la diffusion de tels recueils : à Florence, ils apparaissent dès le tournant du 16^e et du 17^e siècle, mais seulement un siècle plus tard en France. Il a été souligné que chaque opération de sérialisation avait ses propres enjeux. Ensuite sur la biographie en tant qu'elle serait porteuse d'un nouveau rapport à l'histoire : n'est-elle pas l'un des grands supports de la pédagogie des Lumières ? Enfin a été questionné le rapport entre les changements dans les pratiques biographiques et la dissolution des corps traditionnels.

Séance du 11 mars 2002 : La pauvreté, de la charité à l'utilité

Cette séance s'inscrit dans l'enquête collective sur le concours de Châlons-sur-Marne (1776), auquel a déjà été consacré une session de travail du séminaire l'année précédente. Le concours académique de Châlons, consacré aux « moyens de détruire la mendicité en France », a rendu visible une production intellectuelle constamment évoquée dans les mémoires et dans le livre qui en est issu. Il s'inscrit à la croisée d'une visée modernisatrice de l'État, du travail d'un réseau de sociétés savantes, et des propositions de l'économie politique. Progressivement, la question de la pauvreté est reformulée en problème de la dépendance : comment les pauvres sont-ils exclus du marché du travail ? Comment se construit l'offre de travail ? Alors que les physiocrates semblent peu s'intéresser à la question, et que pour les mercantilistes, le problème du travail est résolu par l'effort pour promouvoir la circulation des biens (l'intervention directe sur la pauvreté ne devant avoir lieu qu'en période de crise), pour les libéraux, à l'exemple de Meyssonier, la pauvreté est à la fois une catégorie économique et sociale : elle est indispensable dans le processus de création de richesse. C'est pourquoi le concours doit être replacé dans le contexte de cette phase libérale où s'impose la volonté de connaître et de mesurer la pauvreté, une exigence qui se retrouve dans le livre publié par l'abbé Malvaux, qui contient des budgets de

ménages ouvriers. L'élargissement des interrogations relatives à la pauvreté débouche sur le phénomène de la philanthropie, qui fédère les interrogations anciennes et nouvelles sur la question des prisons, celle des monts de piété et celle des assurances. Toutefois, comme l'a montré Catherine Duprat, la philanthropie ne correspond pas seulement à une laïcisation du traitement de la pauvreté : les milieux qui en sont les porteurs restent fortement marqués par la philosophie chrétienne. Aussi ne peut-on considérer qu'à une vision traditionnelle de la pauvreté en termes d'inégalité s'est substituée une approche du problème en termes d'utilité. Aussi est-il important de mesurer la permanence de l'économie politique chrétienne dans le traitement de la pauvreté, de même qu'il faut tenter de comprendre comment la lecture utilitaire passe à travers des institutions religieuses comme l'hôpital général. Cette séance vise donc à confronter différentes pensées de la pauvreté et les pratiques qui en découlent et les nourrissent en même temps.

Isabelle Brian revient sur la vision que propose l'Église de la pauvreté. Aux yeux des théologiens, la pauvreté est à la fois un état et une vertu. État social, la pauvreté doit être combattue, dans la mesure où elle pousse au péché. Mais la pauvreté spirituelle est exaltée comme signe d'un détachement des biens terrestres. Le pauvre participe ainsi du mystère de l'incarnation : il est membre souffrant du Christ, et de plus, indispensable à l'exercice de la charité, geste religieux visant à reconstituer la communauté des fidèles. Toutefois la charité doit être bien ordonnée, et s'impose au XVII^e siècle la figure du « pauvre honteux », le bon pauvre qui cherche à travailler mais reste cependant dans l'indigence, et qui fait l'objet de tous les soins des « compagnies de messieurs ». Ces compagnies de charité se réunissent périodiquement dans des assemblées sous la présidence du curé, tandis que les fonds sont collectés au cours des messes. Les pauvres à secourir sont repérés par les messieurs au cours d'enquêtes discrètes, destinées à vérifier la réalité de l'état de pauvreté ainsi que la moralité des assistés potentiels. L'intérêt de l'étude de ce type de geste charitable réside moins dans la mesure — impossible — de son efficacité que dans l'analyse des méthodes mises en œuvre et le repérage signalétique du pauvre qu'elles supposent. Et de ce point de vue, la charité religieuse n'apparaît pas si éloignée de la bienfaisance des Lumières, qui n'a pas renoncé à porter un regard moralisateur sur le pauvre.

Catherine Maire étudie le cas particulier que représente l'assistance janséniste. Elle souligne d'emblée que les jansénistes se considèrent comme des porteur-christ : leur spiritualité est tout à la fois intérieure et tournée vers l'extérieur, ce qui la rend mieux adaptée à la dévotion laïque que celle de la compagnie du Saint-Sacrement par exemple. Ils deviennent des novateurs en matière d'assistance. En 1656, ils mènent par exemple une campagne de sensibilisation de l'opinion en faveur des pauvres de Champagne, et se refusent à toute discrimination entre les pauvres : la figure du pauvre honteux n'existe pas pour eux. Dès le 17^e siècle, ils marquent leur intérêt pour l'éducation des pauvres, qui se matérialise au siècle suivant par la fondation d'un réseau d'écoles pour les enfants

pauvres. Mais la charité ne se sépare pas de l'intention apologétique (l'école des frères Tabourin, comme celle des Hospitalières sont des lieux importants de diffusion des livres du Parti), et la visibilité de l'action des jansénistes en faveur des pauvres permet de remplir les caisses de la fameuse « boîte à Perrette », dont les fonds sont certes utilisés pour des œuvres de charité, mais dont une partie est détournée pour financer la lutte contre la bulle *Unigenitus*, ou rémunérer les fonctionnaires du Parti. Au cœur de la pensée de la nébuleuse janséniste, la pauvreté apparaît ainsi comme un étendard susceptible d'être utilisé de plusieurs manières par le groupe.

Colin Jones montre pour sa part les multiples enjeux qui se nouent autour de la médecine des pauvres au XVIII^e siècle. Longtemps regardée avec les yeux des philanthropes, qui n'avaient pas de mots assez durs pour dénoncer l'ingérence du Clergé dans la gestion des hôpitaux et l'incurie des ecclésiastiques qui se mêlait du soin des pauvres, cette médecine a été réhabilitée par des travaux récents qui mettent en évidence la fonction sociale centrale d'assistance jouée par le Clergé, et notamment par les curés de paroisse. Nombre de curés s'occupaient en effet du bien-être corporel de leurs paroissiens, surtout dans des régions dépourvues de médecins ou de chirurgiens qualifiés, de même que la gestion intérieure de la plupart des hôpitaux était entre les mains de communautés hospitalières féminines. Le Clergé, en outre, publiait de petits livres de santé. Colin Jones s'attache à montrer que cette médecine charitable et religieuse était davantage entée sur les progrès du temps que ne le laisse penser la légende noire de la médecine populaire, forgée par des médecins des Lumières dans un contexte de concurrence sur le marché des soins médicaux et des médicaments. Les nombreux médicaments fabriqués dans les monastères constituaient en effet une source non négligeable de revenu pour ces derniers, et concurrençaient d'autres produits pharmaceutiques. Là encore, il n'y a donc pas passage de la charité à la bienfaisance ou à l'utilité sociale, mais coexistence et interpénétration de traditions médicales, sur fond d'affrontement pour la conquête du marché médical que représentent les pauvres.

Le cas anglais, présenté par Philippe Minard, permet de prendre conscience de la spécificité de la situation française, sur fond d'évolution similaire de la réflexion dans les deux pays. Les *poor laws*, nées à la fin du 16^e siècle, ont évolué ensuite avec le changement de perception de la pauvreté, considérée progressivement comme une question sociale, et plus seulement comme une question morale liée à des représentations religieuses. La taxe des pauvres alimente à la campagne un système de dons en nourriture et en argent géré au niveau local et dans le cadre de l'interconnaissance villageoise, tandis qu'en ville, d'abord grâce à des initiatives privées, puis dans un cadre officiel, se développent les *workhouses*. Le système est destiné à mettre au travail les pauvres, mais la dimension paternaliste n'en reste pas moins importante : les *workhouses* n'accueillent pas seulement des indigents valides, mais aussi des vieillards, des invalides, et beaucoup d'enfants. À la fin du XVIII^e siècle, le coût

exponentiel de l'assistance publique pousse à une réforme du système, concrétisée en 1795 dans le système de Spennhamland, qui consiste à verser un complément de salaire aux pauvres qui travaillent. Il s'agit là d'une reconnaissance que les travailleurs peuvent être les victimes de l'absence de travail. La visée réformatrice culmine dans les travaux de Frederik Morton Eden, qui effectue, dans un esprit libéral, un énorme effort d'enquête sociale. *The state of the poor*, résultat de cette enquête, manifeste le souci nouveau de cerner le phénomène de la pauvreté grâce à un large ensemble de critères (de la taille des exploitations à la consommation de bière). Le souci d'identifier les pauvres s'alimente du refus d'une vision globalisante, et débouche sur une typologie élaborée, qui distingue les femmes, dont le rapport souligne qu'elles sont sous-payées, des enfants, perçus comme de jeunes travailleurs pauvres ou en formation, des malades et des vieillards. La pauvreté est analysée par Eden moins comme un besoin d'assistance que comme un manque de revenus, et le pauvre est ainsi pour la première fois appréhendé comme un consommateur. On ne s'intéresse donc pas aux conditions de survie des pauvres, mais à leurs habitudes et à leurs goûts. La vision libérale d'Eden le rend hostile à l'assistance, et il s'agit avant tout pour lui de promouvoir une éducation populaire qui permette d'adapter les goûts des pauvres à leur besoin. Cependant, il propose aussi la création d'institutions de prévoyance, qui se concrétisent dans la loi Pitt instaurant l'ancêtre de nos micro-crédits. Ainsi la pensée d'Eden, nourrie d'une enquête inédite sur les besoins et les consommations populaires et d'une vaste expérience de l'assistance aux pauvres, apparaît-elle partagée entre un souci nouveau pour l'assurance-prévoyance et l'idée que la pauvreté est d'abord et avant tout affaire de goûts à réformer.

Enfin, l'exposé du sociologue Serge Paugam offre un aperçu de la réflexion contemporaine sur la définition de la pauvreté. Les « seuils », étant définis en fonction d'enjeux plus politiques que scientifiques, ne peuvent fournir une base objective de mesure et de définition de la pauvreté. En s'inspirant de Simmel, il propose une sociologie du lien social, en posant que la pauvreté est construite par l'attitude de la société à l'égard d'une catégorie de la population définie comme pauvre. À partir d'un questionnaire européen relatif à la perception de la pauvreté et de ses causes, il distingue les régions de « pauvreté intégrée », celles de « pauvreté marginale », et celles de « pauvreté disqualifiante ». Les premières sont des régions globalement pauvres où les pauvres sont nombreux mais peu stigmatisés, et où la pauvreté est amortie par de fortes solidarités familiales. Dans le deuxième cas, la pauvreté ne concerne qu'une frange marginale de la population, et cette pauvreté est traitée intensivement, dans le cadre de sociétés où le système de protection sociale est très développé. Enfin les régions de « pauvreté disqualifiante » sont caractérisées par une hausse brutale de la population pauvre, et par un système destiné à encadrer cette pauvreté considéré comme inadapté. C'est dans ces régions que la pauvreté est la plus fortement stigmatisée. Le travail de Serge Paugam incite donc l'historien à concevoir systèmes de lutte contre la pauvreté et représentation liées à celles-ci non en tension, mais en interaction constante.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE NICOLAS SCHAPIRA

I. Organisation des activités de recherche

Actuellement ATER au Collège de France et rattaché à la chaire de l'Histoire de la France des Lumières, je suis associé à un certain nombre d'activités liées à la chaire. Je collabore à l'élaboration scientifique et à l'organisation matérielle des séminaires du professeur Daniel Roche au Collège de France. Chacune des séances rassemble en effet plusieurs participants autour d'un thème donné, et un certain nombre de réunions préparatoires à chacune des séances permettent de dégager des problématiques communes et d'organiser la complémentarité des interventions.

Je participe également aux enquêtes collectives initiées par Daniel Roche. La première d'entre elles est relative à la culture équestre entre le XV^e et le XIX^e siècle. J'ai continué la recherche entamée l'an passé sur la place du cheval dans la société rurale à l'âge moderne en me concentrant cette année sur le cas anglais, à partir d'un dépouillement de la vaste production historique sur le sujet. J'ai aussi travaillé sur les ouvrages d'agronomie et d'hippiatrie du XVI^e au XVIII^e siècle, dans le but de cerner les cadres éditoriaux d'une production (les nombreux Maréchaux par exemple) ainsi que le développement d'une science du cheval, replacée dans l'évolution plus générale de l'agronomie et de la science vétérinaire à l'époque moderne. Une deuxième enquête vise à rouvrir le dossier de la question de la pauvreté au XVIII^e siècle à partir de la source exceptionnelle que constitue la documentation produite par le concours de l'Académie de Châlons-sur-Marne en 1777. La toute nouvelle académie de Châlons (fondée en 1775) inaugure en effet ses activités par un concours sur les moyens de détruire la mendicité en France, et les 118 mémoires rédigés par les candidats, fait unique, ont été conservés. J'ai participé à la collecte de la documentation, qui est maintenant en cours de traitement, ainsi qu'au travail de contextualisation du concours qui a fait l'objet de plusieurs séances du séminaire de Daniel Roche.

En tant que chercheur associé à l'Institut d'Histoire moderne et contemporaine (IHMC), je participe aussi à l'enquête co-dirigée par le professeur Christophe Charle et par le professeur Daniel Roche sur l'histoire comparée des capitales culturelles en Europe. Mon travail porte plus précisément sur les sociabilités intellectuelles, qui constituent un angle d'approche privilégié pour étudier l'émergence des villes comme capitales dans l'Europe moderne à la croisée des pratiques et des représentations : elles permettent d'appréhender et de mesurer comment s'effectue la concentration et l'organisation des talents, la place que tiennent dans cette organisation les pouvoirs politiques, et de mieux comprendre comment savants et hommes de lettres, producteurs naturels, à travers leurs écrits, de représentations, inventent et diffusent des images nouvelles de la ville. De ce point de vue, l'invention de la capitale culturelle à l'époque moderne s'inscrit à la croisée de trois espaces : celui de la ville traditionnelle et de ses traditions

culturelles, celui du pouvoir royal, et celui, transnational, de la république des lettres.

Je travaille également dans le cadre du Groupe Interdisciplinaire sur l'Histoire du Littéraire (GRIHL) fondé par le professeur Daniel Roche, par Alain Viala, professeur à l'Université de Paris III et à Oxford, et par Christian Jouhaud, directeur d'études à l'EHESS. J'ai ainsi participé à l'enquête sur la notion de publication sous l'Ancien Régime, qui a débouché sur la rédaction d'un ouvrage collectif à paraître en septembre 2002.

II. Doctorat

J'ai soutenu en décembre 2001 une thèse de doctorat de l'Université de Paris I, sous la direction de Daniel Roche, intitulée « Le Secrétaire d'État des belles-lettres », *Identité sociale et actions d'un professionnel des lettres au XVII^e siècle : la carrière de Valentin Conrart (1603-1675)*. La carrière de Valentin Conrart se présentait dès l'abord comme énigmatique, en raison de l'écart entre l'exceptionnelle présence du personnage sur la scène des lettres de son temps et la minceur de sa production. Dès lors, ma recherche a été ordonnée à la tentative de comprendre les soubassements de son autorité parmi les auteurs de son temps. Était-elle de nature politique, et liée notamment à sa position de secrétaire du roi spécialisé dans la délivrance des privilèges de librairie ? Quelle place faire dans sa carrière à sa position à l'Académie ? Conrart était-il avant tout un mécène ? Son influence tenait-elle à son réseau de relations ? Fallait-il raisonner plutôt en termes d'une compétence spécifique qui aurait permis à Conrart de s'imposer sur la scène des lettres ? Il m'est apparu bientôt qu'à ce premier ensemble de questions, il fallait en superposer un second, relatif aux motivations de l'investissement dans les lettres de Conrart et à la place que celles-ci avaient tenu dans sa trajectoire sociale. Se considérait-il lui-même comme un homme de lettres ? Comment conciliait-il sa réputation d'homme de lettres avec les autres dimensions de son identité sociale, puisqu'il était, aussi bien, bourgeois de Paris, officier du roi, protestant ? Que lui ont rapporté ses actions d'homme de lettres ? Le projet consistait donc à observer un certain nombre d'espaces sociaux et d'institutions à la lumière de l'investissement dans les lettres, et à apprécier en retour cette réalité difficile à saisir que représentent les lettres au XVII^e siècle à partir de l'analyse synthétique de la réalité sociale d'un bourgeois parisien protestant.

J'ai travaillé principalement au minutier central des notaires parisiens, au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale (papiers Séguier et archives de la librairie), à la bibliothèque de l'Arsenal, où sont conservés la masse imposante (50 000 pages) des recueils dans lesquels Valentin Conrart a recopié ou fait recopier une bonne part de la production manuscrite de son temps, aux archives de la bibliothèque de Valenciennes (ville d'où est originaire la famille Conrart). Les principales bibliothèques parisiennes ont par ailleurs été

sollicitées pour l'étude des nombreux livres du XVII^e siècle dans lesquels il est question de Conrart ou à la publication desquels il a contribué.

Au terme de la recherche, le cas de Valentin Conrart fait d'abord apparaître l'importance du phénomène de la publication, qui est toujours inséparablement publication de textes et de réputations, pour l'histoire socio-politique du XVII^e siècle. J'ai montré que les hommes de lettres s'efforcent de prospérer dans la société d'Ancien Régime en menant des actions de publication pour promouvoir leurs propres productions, mais aussi en mettant leurs compétences à manipuler les textes et à les projeter vers un public au service des pouvoirs et des élites. L'analyse de la trajectoire de Conrart ouvre aussi à une autre définition de ce qu'est une carrière au XVII^e siècle : ses multiples activités ne lui ont permis ni de faire fortune, ni de conquérir des positions institutionnelles exceptionnelles. En revanche, elles lui ont permis de construire une autorité, résultat de ses compétences, de sa grande réputation, et de son réseau social très large construit grâce aux multiples services rendus, qui ont fait de lui un notable dans tous les espaces où son identité sociale se trouvait engagée, celui de la bourgeoisie officière et financière, celui de la communauté protestante, celui des milieux mondains parisiens, celui des libraires, celui des hommes de lettres. Ma thèse permet enfin de réfléchir à ce qu'est un acteur politique au XVII^e siècle, et à proposer une articulation entre position sociale et action politique. Si Conrart ne pouvait être reconnu comme un acteur politique légitime, la dimension politique de son autorité, assise sur sa position institutionnelle de secrétaire du roi, et construite dans de multiples actions qui ont indéniablement un caractère politique, apparaît essentielle. Mais les politiques de Conrart sont toujours des politiques d'intérêt, que l'on ne peut dissocier de ses enracinements sociaux : elles ont fondamentalement une dimension socio-politique.

III. Publications et communications orales (2001-2002)

A. Articles et travaux

— Le Secrétaire d'État des belles-lettres, thèse à paraître aux éditions Champ Vallon (collection « Époques »), courant 2003.

— « Valentin Conrart : un auteur sans œuvre ? » Actes du colloque, Une histoire de la fonction-auteur est-elle possible ?, publiés sous la direction de Nicole Jacques-Lefèvre, Presses de l'Université de Saint-Étienne, 2001, p. 217-234.

— « Quand le privilège de librairie publie l'auteur », (in) GRIHL, Publication. Pour une histoire de la publicité des écrits sous l'Ancien Régime (à paraître aux éditions Fayard en septembre 2002).

— « Les intermittences de l'amitié dans le Dictionnaire universel d'Antoine Furetière », Littératures classiques, automne 2002 (à paraître).

— Dictionnaire de Port-Royal au XVII^e siècle, Jean Lesaulnier et Antony Mc Kenna dir., Oxford, The Voltaire Foundation, article « Valentin Conrart » (à paraître).

B. Comptes-rendus de lecture

— dans Annales HSS sept.-oct. 2000, n° 5 : Anne Goldgar, *Impolite Learning. Conduct and Community in the Republic of Letters, 1680-1750*, New-Haven & London, Yale University Press, 1995 ;

— dans Annales HSS juillet-oct. 2001, n° 4-5 : Christine Métayer, *Au tombeau des secrets : les écrivains publics du Paris populaire Cimetière des Saints-Innocents XVI^e-XVIII^e siècle*, Albin Michel, 2000 ;

— dans Annales HSS janv.-fév. 2002, n° 1 : Roger Chartier, *Au bord de la Falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétudes*, Albin Michel, 1998.

C. Communications orales

— « Les écrivains entre la ville et la cour au XVII^e siècle », Université de Tours, CEHVI (Centre d'histoire de la ville moderne et contemporaine), Journée d'études, « La ville et l'esprit de société. Sociabilité, urbanité : le legs de la modernité (XVII^e-XVIII^e siècle) », 27 mai 2002.

— « Les voix de Jeanne d'Arc », séminaire de Roger Chartier, EHESS, 4 avril 2002 (en collaboration avec Deborah Blocker et Christian Jouhaud).

— « Modes de publication des textes et identités d'auteur au XVII^e siècle », Université Rennes, II, séminaire de l'École doctorale de Lettres, 27 février 2002.

— « Les matériaux de la réputation », Collège de France, séminaire de Daniel Roche « Cultures matérielles et intellectuelles », séance consacrée à « La biographie au XVII^e et XVIII^e siècles : enjeux et pratiques », 11 février 2002.

— « Les écritures non politiques du politique », séminaire de formation à la recherche en sciences sociales, Uniwersytet Warszawski — Centre de civilisation française — EHESS, Varsovie, 26 novembre 2001.

— « La publication du concours de Châlons (1777-1780) : hypothèses de recherches », Collège de France, séminaire de Daniel Roche, 2 avril 2001.

— « Les privilèges de librairie, une censure positive ? » Stage de l'IUFM de Créteil, « Publications et censures : écrire et publier du XVII^e siècle au XX^e siècle », 28 février et 7 mars 2001.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE CATHERINE LANOË

I. Activités et travaux liés à la chaire des Lumières

Je suis rattachée à la chaire des Lumières en tant qu'ATER depuis septembre 2001, et participe à ce titre aux activités et aux travaux du professeur Daniel Roche.

D'une part, je contribue à la préparation scientifique des séances du séminaire de Daniel Roche. Des réunions préparatoires sont organisées qui rassemblent, selon le thème des séances, les collègues spécialistes de la question, désireux de

présenter leurs recherches : de ces discussions riches naissent les orientations générales de chaque séance.

D'autre part, je participe à l'enquête collective menée par Daniel Roche sur le cheval et la culture équestre du XV^e au XIX^e siècle. La consultation des manuels d'agronomie français a permis de mieux comprendre quelle était la place des chevaux dans l'économie rurale. Pour le XVIII^e siècle, je me suis livrée à un dépouillement des archives de l'Académie des Sciences. De nombreux mémoires soumettent à l'approbation des savants des innovations techniques destinées, par exemple, à améliorer la conduite des charrettes ou des carrosses. Cet aspect pourrait être complété par la recension et l'analyse des brevets d'inventions de la série F12 des Archives Nationales. D'autres textes présentés à l'Académie des Sciences s'intéressent tout particulièrement aux maladies des chevaux. Dans ce sens, ont été dépouillées les archives de la Société Royale de Médecine : les textes envoyés par des vétérinaires provinciaux à la Société permettent de connaître les pathologies équines, mais aussi de saisir la particularité du regard sur le cheval de ces intermédiaires culturels entre monde paysan et univers scientifique.

La question des pauvres et de la pauvreté au XVIII^e siècle est le thème d'une des enquêtes collectives initiées par le professeur Daniel Roche et elle a donné lieu à une première séance de séminaire le 11 mars 2001. Pour la fin du XVIII^e siècle, la réflexion se prolonge et s'approfondit grâce à une source jusque-ici inexploitée. En 1777, l'Académie de Châlons-sur-Marne a lancé un concours sur les moyens de faire disparaître la mendicité en France : les 118 mémoires qui lui sont adressés donnent lieu à un travail collectif de lecture et d'analyse auquel je participe.

II. Thèse en cours

Après avoir achevé la constitution de mon corpus de sources et bâti un plan, j'ai commencé la rédaction de ma thèse qui porte sur les cosmétiques et les parfumeurs sous l'Ancien Régime (XVI^e-XVIII^e siècles). En effet, si pour la période moderne, diverses études ont été conduites sur la mode en général ou sur certaines de ses manifestations, les cosmétiques n'ont encore donné lieu à aucune recherche approfondie.

Ce travail vise à donner une vue d'ensemble de la production et de la consommation des cosmétiques sous l'Ancien Régime et s'articule autour de trois grands points.

Une première partie est consacrée à la description des produits eux-mêmes, que nous souhaitons présenter dans le cadre d'un questionnement anthropologique en expliquant à quels objectifs ils répondent mais aussi comment on les utilise. Je souhaite aussi mettre en valeur et expliquer les liens privilégiés que la « science cosmétique » entretient avec des pratiques comme la magie ou la cuisine aussi bien qu'avec des sciences, plus ou moins constituées, comme la médecine ou la

chimie. C'est justement afin d'apporter des éclairages sur les relations entre la cosmétique et les sciences que j'ai présenté au cours de cette année deux nouvelles communications : l'une portant sur le contrôle de la production des cosmétiques par la Société Royale de Médecine à la fin du XVIII^e siècle ; l'autre, en collaboration avec Patrice Bret, chargé de recherche au CNRS (CRHST, Cité des sciences et de l'industrie), interrogeant pour le XVIII^e siècle, les liens entre chimie et cosmétique au travers de cet espace de travail commun au chimiste et au parfumeur qu'est le laboratoire.

La seconde partie de cette étude portera sur les espaces de production et les techniques de fabrication. En effet, je forme l'hypothèse qu'au début de la période la production de cosmétiques est en majorité domestique et qu'elle survit au monopole que la corporation des gantiers-parfumeurs cherche à établir sur ces fabrications au cours du XVIII^e siècle. Comment jouent alors ces pratiques domestiques et ces pratiques professionnelles ? Comment lire la professionnalisation de la production des cosmétiques d'après les papiers de la corporation mais aussi d'après les actes notariés ? Comment travaillent les parfumeurs ? Cette professionnalisation de la fabrication des cosmétiques et les compétences techniques accumulées en ce domaine par les parfumeurs contribuent largement à la reconnaissance du métier par les savants à la fin du XVIII^e siècle.

La troisième partie concerne la consommation des cosmétiques. Il s'agira ici de s'interroger sur l'élargissement social de la consommation des cosmétiques — de l'aristocratie aux classes populaires — au cours du siècle des Lumières mais aussi sur la croissance de la consommation, effective ou surestimée. Je souhaite aussi présenter la diversité des stratégies mises en œuvre par les fabricants de cosmétiques, professionnels ou non, d'une part pour obtenir du crédit, c'est le recours aux institutions savantes, d'autre part pour conquérir leur clientèle — c'est la diversification de la production, la baisse des prix, la séduction du public par le discours publicitaire, l'aménagement de la boutique... — dans le cadre de la révolution de la consommation. Cette troisième partie s'achèvera sur la présentation de ce qu'il convient d'appeler la querelle du rouge de toilette car, dès la seconde moitié du XVIII^e siècle, ce produit cristallise les espoirs de nombreux inventeurs rivaux. Ce changement d'échelle dans l'observation permettra de décrire précisément les démarches, d'analyser en détail les arguments des inventeurs — création de richesse pour le Royaume, sauvegarde de la santé publique... Mais il permettra aussi de mettre en valeur les procédures d'examen des institutions savantes et les conditions jugées nécessaires à la commercialisation des produits.

Durant l'année, la participation à plusieurs séminaires a permis de nourrir et d'approfondir ma réflexion dans de multiples directions.

— Séminaire de Daniel Roche, « Cultures matérielles et intellectuelles ».

— Séminaire de Bernadette Bensaude-Vincent (Paris X) et Liliane Hilaire-Pérez (CNAM), « Nature et Artifice ».

— Séminaire de Patrice Bret et Thérèse Charmasson (CRHST), « Problèmes méthodologiques de la transmission des savoirs scientifiques et techniques d'hier et d'aujourd'hui ».

III. Travaux collectifs

Je participe également à plusieurs projets ou travaux collectifs liés à la nature des archives que j'ai dépouillées (Archives de l'Académie des sciences, de la Société Royale de Médecine, Série F12 des Archives nationales) et aux problématiques de ma thèse.

Autour des questions de la propriété intellectuelle, des procédures d'examen et de la certification des inventions, je fais partie du Séminaire quadriennal (2000-2004) Franco-Américain d'économie de la propriété intellectuelle, organisé par l'Université de Berkeley, la Maison des Sciences Économiques et le CDHT, sous la direction scientifique de Jacques Mairesse (INSEE-CREST), Dominique Foray (Université Paris-Dauphine), Paul A. David (Stanford University, Oxford University), Bronwyn H. Hall (University of California at Berkeley) et Liliane Hilaire-Pérez (CNAM-CDHT).

J'ai été sollicitée pour faire partie du groupe de chercheurs engagés dans le projet du *Dictionnaire des Inventeurs (XVIII^e-XIX^e siècles)*, initié par Liliane Hilaire-Pérez (CDHT) André Guillaume (Directeur du CDHT), Patrice Bret (CRHST, Cité des Sciences et de l'Industrie) et Christiane Demeulenaere-Douyère (Centre historique des Archives Nationales), en partenariat avec Marie-Sophie Corcy (Musée National des Arts et Métiers), Valérie Maréchal et Gérard Emptoz (INPI). En liaison avec ce projet, je participerai au Colloque *Les archives de l'invention : Biographie et prosopographie des inventeurs*, organisé par le CDHT, les Archives Nationales, le Musée des Arts et Métiers, l'INPI et la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale.

Enfin, je suis engagée dans le projet de recherche franco-anglais « Cultures of commerce and invention in Europe, 1550-1850 », conduit par Maxine Berg (The Warwick XVIIIth century center, department of history, University of Warwick), Liliane Hilaire-Pérez (CDHT) et André Guillaume (CDHT).

IV. Communications et publications

— « La formation d'un espace de travail entre sciences et arts et métiers : le laboratoire du chimiste et le laboratoire du parfumeur au XVIII^e siècle » (avec Patrice Bret), au 127^e congrès du CTHS, *Le travail et les hommes* (15-20 avril 2002). Actes à paraître au CTHS.

— « Controlling the making of cosmetics at the end of the XVIIIth century in France : the statements of the Royal Society of Medicine, 1778-1790 », à la seconde *Franco-American Conference on the Economics, Law, and History of Intellectual Property Rights* (5-6 octobre 2001), Université de Berkeley, Californie, USA.

— « Cosmétiques et entreprises féminines à la fin du XVIII^e siècle d'après les archives de la Société Royale de Médecine », au colloque international *Artisans, industries. Nouvelles révolutions du Moyen Âge à nos jours* (7, 8 et 9 juin 2001) organisé par le CDHT (CNAM-EHESS). Actes à paraître dans les *Cahiers d'histoire et de philosophie des sciences*.

— « L'utilisation de la céruse dans la fabrication des cosmétiques sous l'Ancien Régime, XVI^e-XVIII^e siècles », à la Journée d'étude *La Céruse : Usages et Effets, X^e-XX^e siècles* (30 novembre 2000), organisée par le CDHT (CNAM-EHESS). Cette communication a fait l'objet d'une publication dans *Techniques et Cultures*, juillet-décembre 2001, n^o 38, p. 17-33.

— « L'invention du rouge au XVIII^e siècle, cosmétique populaire ou objet de luxe ? », aux Journées d'études internationales *Pratiques historiques de l'innovation, historicité de l'économie des savoirs, XV^e-XX^e siècles* (20, 21 et 22 mars 2000) organisées par le CDHT (CNAM-EHESS) et le CRHISCO - Université de Rennes 2. Actes sous presse au CTHS.